

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 9 (1933-1934)

Heft: 18

Rubrik: Schulen und Kurse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

teilt, ergibt sich folgendes Bild: 1. Division 5389 Mann, worunter nur 4,4 Prozent vier Einer erhielten; 2. Division 4639 Mann mit 10,1 Prozent « Maximalisten »; 3. Division 5016 Mann mit 14,7 Prozent; 4. Division 6335 Mann mit 7,7 Prozent; 5. Division 7624 Mann mit 7,8 Prozent; 6. Division 5009 Mann mit 7,1 Prozent.

Von den 36,972 Stellungspflichtigen waren 24,249 tauglich (65,6 Prozent). Von den Stellungspflichtigen hatten 92,2 Prozent, von den Tauglichen 94,3 Prozent regelmäßigen Turnunterricht erhalten. Mitglieder eines Turnvereins waren von den Stellungspflichtigen 20,4, von den Tauglichen 24,3 Prozent; Mitglieder eines Sportvereins waren 14,3 Prozent von den Stellungspflichtigen, von den Tauglichen 16,1 Prozent; 20,5 Prozent der Stellungspflichtigen waren Teilnehmer am turnerischen Vorunterricht, bei den Tauglichen waren es 23,9 Prozent; beim bewaffneten Vorunterricht sind die Zahlen 14,2 resp. 16. Die Tauglichkeit war am größten (74—78 Prozent) bei denjenigen Leuten, die sich in einem Verein oder beim Vorunterricht turnerisch-sportlich betätigt hatten.

Ein folgerichtiges Urteil

(ag.) Vor dem Zürcher Obergericht mußte sich der 41jährige Mechaniker Hans Anderfuhren, Mitglied der sozialdemokratischen Fraktion des Kantonsrates, wegen schuldhafter Nichtbezahlung der Militärsteuer verantworten. Er war vom Bezirksgericht zu 10 Tagen Haft verurteilt worden. Da er aber schon viermal wegen des gleichen Vergehens bestraft worden ist, das letzte Mal mit 10 Tagen Haft und einem Jahr Stimmrechtsentzug, hatte die Staatsanwaltschaft appelliert mit dem Antrag, zu der Haft hinzu auch diesmal auf die Nebenstrafe zu erkennen. Der Angeklagte, der sich selber verteidigte, erklärte, er sei als Antimilitarist in den Kantonsrat gewählt worden und werde seinen Grundsätzen nicht untreu werden. Das Obergericht verurteilte ihn zum Maximum von 10 Tagen Haft und zwei Jahren Entzug des Stimmrechts, was zur Folge hat, daß er während dieser Zeit nicht Mitglied des Kantonsrates sein oder in eine Behörde gewählt werden kann. Es wurde erklärt, wer dem Staat die Wehrpflicht verweigere, habe auch nicht das Recht, an der staatlichen Willensgestaltung mitzuarbeiten.

Schulen und Kurse

Rekrutenschule.

Verpflegungstruppe (für Metzger-, Magazin- und Train-Rekr.) vom 25. Juni—25. August, Thun.

Unteroffiziersschulen.

Spezialkurs für Bat.-Büchsenmacher v. 11.—23. Juni, Bern W.F.

Wiederholungskurse.

2. Division: Geb.-I.-Kp. III/90 und Geb.-Mitr.-Kp. IV/90 vom 25. Juni—7. Juli, Schießschule Wallenstadt.
Geb.-Bttr. 11 vom 7.—22. Juni.
Geb.-Bttr. 12 vom 4.—19. Juni.
4. Division: Hb.-Bttr. 79 vom 22. Juni—7. Juli.
Hb.-Bttr. 80 vom 19. Juni—4. Juli.
5. Division: F.-Bttr. 62 vom 7.—22. Juni.
F.-Bttr. 63 vom 5.—19. Juni.
6. Division: Geb.-I.-Br. 18 vom 25. Juni—7. Juli.
F.-Art.-Abt. 24 vom 22. Juni—7. Juli.
Geb.-Art.-Abt. 6 vom 22. Juni—7. Juli.
Geb.-Sap.-Kp. IV/6 vom 25. Juni—7. Juli.
Geb.-Tg.-Pk. 16 vom 25. Juni—7. Juli.
Geb.-San.-Abt. 16 vom 25. Juni—7. Juli.
Geb.-San.-Kp. III/16 vom 29. Juni—11. Juli.
Geb.-Vpf.-Kp. III/6 vom 25. Juni—7. Juli.
Geb.-Tr.-Kol. I/6 vom 25. Juni—7. Juli.

Festungsbesetzungen: Geb.-Tg.-Kp. 18 vom 18.—30. Juni.

Landwehr.

2. Division: Art.-Sm.-Kol. 2 vom 4.—16. Juni.
Geb.-Art.-Pk.-Kp. 2 vom 4.—16. Juni.

Festungsbesetzungen: Geb.-Tg.-Kp. 21 vom 4.—16. Juni.

En marge de la Conférence du désarmement

Et pendant ce temps là

(Air connu)

Aux Etats-Unis la commission de la Marine de la Chambre des représentants a décidé à l'unanimité l'adoption du nouveau programme de constructions navales, valable pour cinq ans, et comprenant la mise en chantier

de 102 navires de guerre, représentant une dépense de 470 millions de dollars.

Au cours de la première année, 32 navires seront vraisemblablement mis en construction. De plus cette année verra la mise en chantier de 14 destroyers et de 6 sous-marins, en exécution du dernier programme naval. Il s'agit dans ce dernier cas, du programme régulier, alors que celui dont il a été question plus haut est motivé par la défense de la situation économique du pays. (*Berliner Börsen-Zeitung*.)

Le gouvernement des Philippines a consenti un crédit de 631,000 dollars pour la réorganisation de la flotte aérienne. A ce crédit s'ajoute un reliquat de 100,000 dollars provenant du budget précédent. Il sera créé un corps d'aviation autonome qui se composera au début de 10 officiers, 132 hommes de troupes et 10 avions. L'instruction sera donnée par des officiers des Etats-Unis. La première année, 12 terrains intermédiaires seront établis sur les lignes de Bagnio, Manille et Hoilo; au cours de la deuxième année, Manille recevra un aéroport entièrement neuf et six nouveaux ports aériens seront créés au cours de la 3^e année. (*Militär. Wochenblatt*.)

Il a été récemment délivré au 2^e régiment de cavalerie 20 autocars Chevrolet d'une tonne et demie, de deux types différents, dans le but de faire un certain nombre d'essais ordonnés par l'inspection de la cavalerie afin de décider, s'il est possible ou non, de remplacer le train lourd actuel et le train de combat réglementaire, traîné par des mulets. (*Cavalery Journal*.)

Un nouvel hydravion pour la marine vient d'être accepté par le ministère de la Marine. Cet appareil doit surpasser tous les modèles actuellement en service. L'avantage de cet engin doit consister principalement dans son aptitude à s'envoler et à amérir sur une eau très agitée. Sa vitesse serait de 230 kilomètres; son rayon d'action lui permettrait de très grands raids et son prix atteindrait quatre millions et demi. (*Deutsche Wehr*.)

*

En Angleterre le programme naval pour 1934 comprend la mise en chantier de 2 croiseurs de 9000 tonnes, 2 de 5200 ou 7000 tonnes; un navire porte-avions de 10,000 tonnes, 16 contre-torpilleurs, 2 sous-marins de haute mer et 2 sous-marins côtiers et 4 avisos. (*Militär. Wochenblatt*.)

Le *Morning Post* a annoncé en outre que le ministre de l'Aéronautique a passé une commande de 10 avions autogires qui ont dernièrement, à titre d'essai, participé à des exercices avec des avions ordinaires. Le journal anglais déclare que les avions à ailes tournantes sont particulièrement aptes à l'observation, à la photographie aérienne et à la recherche des batteries ennemies, pour la raison que sa vitesse peut aller de 24 à 124 kilomètres à l'heure. De plus, ces avions ne demandent, comme on le sait, qu'un très court terrain de départ et d'atterrissage.

24,000 volontaires (en majorité membres de la préparation militaire) sont inscrits cette année dans des cours spéciaux; l'enseignement qu'ils y reçoivent porte sur le service d'alerte antiaérien et la défense contre avions. La participation de cette milice aux grandes manœuvres de l'armée est prévue. (*Militär. Wochenblatt*.)

Après une série d'essais comparatifs, le ministère de l'air a passé la commande d'un nouvel avion de chasse aux usines Gloster. Une escadrille doit être prochainement équipée avec cette nouvelle machine. Il s'agit d'un monoplace qui peut être utilisé de jour comme de nuit. Pour faciliter les atterrissages de nuit la vitesse d'allumage a été très réduite. L'appareil possède un plafond et un rayon d'action élevés. La vitesse maximum est de 325